

OBSERVATOIRE : ACTUALITES**Les Chiffres-clés de la profession actualisés pour l'année 2014 | Observatoire du Conseil national des barreaux | Mars 2015**

Les chiffres clés de la profession ont été mis à jour par l'Observatoire sur la base des derniers chiffres récemment communiqués par la CNBF, l'UNCA, la CREPA et le Ministère de la Justice – DACS. Démographie, revenus, emplois, structures d'exercice et aide juridictionnelle voici la synthèse des évolutions de la profession (*Chiffres actualisés en mars 2015*).

Démographie (1) (2)**Évolution démographique (1) (2)**

Au 1er janvier 2014, on dénombrait 60 223 avocats en France



- Les avocats représentent 81 % des professions libérales, auxiliaires de justice, les notaires 12,7 % et les huissiers 4,3 %.
- L'évolution démographique observée a été de +41 % en 10 ans, soit un taux de croissance annuelle moyen (TCAM) de 3,5 %.
- Les femmes ont largement contribué à la poussée démographique, elles représentent en 2014, 54 % de l'effectif contre 53 % un an plus tôt. Mais ce taux varie significativement d'un barreau à l'autre (de 33,3 % à 71,2 %).

Avocats étrangers exerçant en France / Avocats français exerçant à l'étranger (1)

- Les 1 987 avocats étrangers représentaient 3,3 % de l'effectif des avocats en activité en France.
- Plus de la moitié d'entre-eux (51 %) sont originaires d'un pays de l'Union européenne. Le taux de croissance annuel moyen de ceux-ci, en dix ans, s'est établi à 7,1 %, il s'agit donc d'une poussée démographique soutenue. Plus des trois quarts (77,5 %) de ces avocats étrangers européens exercent sous le titre français d'avocat.
- Hors Europe, les avocats originaires des pays d'Afrique représentent 28 % de l'effectif total des avocats et ceux de l'Amérique du nord 10 %.
- En janvier 2014, il y avait 2 293 avocats français inscrits à la fois à un barreau français et à un barreau étranger, la croissance annuelle s'est établie à 43 %. Ce fort taux de croissance s'explique par la modification d'enregistrement des avocats devant le barreau de Paris l'année précédente. Le taux de croissance annuel moyen sur dix ans est de 9,8 %.

Âge moyen (3)

- L'âge moyen constaté dans la profession est de 43,5 ans pour l'ensemble des avocats et, plus précisément, de 46,6 ans pour les hommes et de 40,8 ans pour les femmes.
- A noter qu'à l'entrée dans la vie professionnelle, l'âge moyen est de 32,6 ans pour les hommes et de 29,4 ans pour les femmes.
- Les avocats de moins de 15 ans d'exercice constituent la majorité de la profession, soit 60,5 % de l'effectif, 37,9 % ont entre 15 et 40 ans, et 1,7 % des avocats ont plus de 40 ans d'exercice.

Répartition et tendances géographiques (1)

- En 2014, l'effectif se répartit sur 161 barreaux et la densité varie fortement d'un barreau à l'autre.
- 41 % des avocats sont rattachés au barreau de Paris, lequel a contribué pour 44% à la croissance nationale sur le dernier exercice (+884 avocats).

Densité (1)

- La densité moyenne en France est de 92,7 avocats pour 100.000 habitants, contre 68/100.000 habitants en 2004.

Modes d'exercice (1)**La croissance de l'effectif des avocats collaborateurs est supérieure à celle de l'effectif total (1)**

- En 2014 en France, 36,2 % des avocats exerçaient en mode individuel, (contre 34,1 % en 2004), 29,2 % exerçaient en tant que

collaborateurs (contre 28,3 % en 2004), 29,4 % étaient associés (ils étaient 29,6 % dix ans auparavant) et 5,3 % exerçaient en tant que salariés non associés (contre 8,0 % en 2004).

- Sur les 10 dernières années, la croissance de l'effectif des avocats individuels qui s'établit à +49,9 %, est supérieure de 8,6 points à celle de l'effectif total.

Groupements ⁽¹⁾

- En 2014 en France, il y avait 7 570 groupements d'exercice, lesquels connaissent une progression soutenue - Sur 10 ans de 68 %, soit un taux de croissance annuelle moyenne (TCAM) de 5,3 %.
- Selon la CREPA, EN 2013, on dénombrait 39 054 salariés en équivalent temps plein non avocats.

Revenus (3)

Les revenus cumulés de l'ensemble du Barreau ont atteint 4,167 Milliards d'euros en 2012.

- En 2012, le revenu annuel moyen de la profession s'est établi à 75.810 €, tandis que le revenu médian s'est élevé à 45.718 €.
- L'écart entre le revenu moyen et le revenu médian (le premier étant supérieur de 66 % du second) reflète des disparités de revenu importantes au sein de la profession. Les revenus varient fortement suivant la structure d'exercice, le secteur d'activité de l'avocat et son âge.
- En dix ans, le revenu annuel moyen a progressé de 22 % en euros courants ce qui correspond à une augmentation de 2 % en euros constants.

Aide juridictionnelle (4)

En 2014, 791.448 missions de base d'aide juridictionnelle (AJ) et 71.731 majorations ont été effectuées par des avocats.

- Cela a correspondu à 10 millions d'unités de valeur. Dans ce cadre, 26.174 avocats ont été rétribués pour au moins une mission d'AJ, soit 41,5 % des avocats. Ils étaient rattachés à 23.670 structures d'exercice, soit 47,17 % des cabinets.
- En dix ans, le nombre de missions de base à l'aide juridictionnelle (tous domaines confondus) a augmenté de 9 % et le nombre d'unités de valeur de 5,2 %.

Chiffres proposés par l'Observatoire du Conseil national des barreaux : sur les bases statistiques du Ministère de la Justice, de la CNBF, de la CREPA, de l'INSEE, de l'UNCA.

*id*Détail des sources des données statistiques :

- (1) *Statistique sur la profession d'avocat- Ministère de la justice – DACS – situation au 1er janvier 2014*
- (2) *Les chiffres-clés de la Justice*
- (3) *CNBF – rapport d'activité 2012*
- (4) *UNCA – Statistiques exercice 2014*

Chiffres actualisés en : mars 2015

Pour aller plus loin :

- Les Chiffres-clés de l'Observatoire - **Mai 2013**
- L'Observatoire du Conseil national des barreaux publie la 3ème édition - 2011 de son cahier statistique «Avocats : évolutions et tendances» - **Novembre 2011**
- Les Chiffres-clés de l'Observatoire - **Avril 2011**
- Les Chiffres-clés de l'Observatoire - **Décembre 2009**
- Les Chiffres-clés de l'Observatoire - **Décembre 2008**
- Avocats, faits et chiffres : une profession qui avance - **2ème édition 2008**

Judi 2 Avril 2015

Source :

<http://cnb.avocat.fr>

© Conseil National des Barreaux | Version 3.0 | Avril 2008
